

# Priorités stratégiques fonds européens 2021-2027

Quelles sont, selon vous, les priorités stratégiques qui devraient être soutenues par les fonds européens sur la période 2021-2027 en Nouvelle-Aquitaine afin d'accompagner le développement des territoires ?



PRÉSENTATION



PROPOSITIONS

Le processus d'élaboration des futures programmes européens est enclenché depuis la publication des propositions de la Commission européenne en mai dernier. La Région, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, souhaite d'ores et déjà recueillir l'avis des acteurs du territoire sur les orientations stratégiques des futurs programmes qui concerneront Nouvelle-Aquitaine.

La Commission européenne a dévoilé le 2 mai dernier ses propositions budgétaires pour la période 2021-2027. En parallèle, elle a publié les propositions réglementaires concernant les différents programmes de dépenses, parmi lesquels figurent les deux plus grandes politiques menées par l'Union européenne et qui ont un impact territorial : la politique agricole commune et la politique de cohésion.

La réflexion sur l'avenir des financements européens est d'ores et déjà lancée et la Région y a d'ailleurs contribué en participant à des actions de lobbying auprès du comité des régions et de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM). De même, elle a organisé un débat sur l'avenir de la politique de cohésion le 28 juin dernier à Vassivière, auquel vous avez participé et qui a rassemblé près de 250 personnes.

## Les propositions par fonds

Pour information, vous pouvez consulter la synthèse des propositions réglementaires :

- pour le FEDER : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/2021\\_2027/](http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/2021_2027/)
- pour le FSE : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langid=fr&catid=898&newsid=91148&furtherNews=yes>
- pour la PAC : [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-18-3985\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-3985_fr.htm)

## Adapter au mieux les fonds européens aux besoins du territoire

Afin d'éviter les retards de mise en œuvre connus sur les différentes générations de fonds européens, et sous réserve de l'adoption des perspectives financières pluriannuelles et des règlements spécifiques, la Région dans son rôle de pilote des fonds européens, souhaite anticiper les différentes phases d'élaboration des programmes afin de pouvoir assurer leur démarrage dès 2021.

Comme elle l'a fait pour la réalisation des principaux schémas régionaux (SRDEII, SRADDET, schéma enseignement supérieur et recherche, etc.) sur lesquels elle s'appuiera très largement pour construire les futurs programmes, la Région associera l'ensemble des parties prenantes de Nouvelle-Aquitaine aux différentes phases de préparation des programmes européens 2021-2027. Cet exercice devrait mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux à partir du premier semestre 2019.

Suivre

OBJECTIF

Recueillir l'avis des partenaires afin d'adapter au mieux les fonds européens aux besoins du territoire

PARTICIPANTS

Acteurs publics et privés

ZONE D'APPLICATION

Nouvelle-Aquitaine

ORGANISATEUR

Région Nouvelle-Aquitaine - Pôle Europe et International

DATE DE DEBUT

19 octobre 2018

DATE DE FIN

15 février 2019

Partager

Intégrer